

Compte rendu de la rencontre n° 31 NDG/Westmount/Montréal-Ouest et n° 38 Sud-Ouest – 27 avril 2021

---

- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en ligne via l'application Microsoft Teams.
  - ❖ Près de 50 citoyens étaient présents.
  - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée à 21 h 35.
- 

## Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
    - Adoption de l'ordre du jour
    - Présentation des participants
  2. Vue d'ensemble du projet
  3. Mise à jour au sujet des travaux et des entraves restants
    - Travaux de finition
    - Aménagements paysagers
    - Portrait des entraves
  4. L'autoroute 720 devient la route 136
  5. Rappel des communications
  6. Période de questions
  7. Clôture de la rencontre
-

## Liste des participants

<b><i>Citoyens membres du comité (CMC)</i></b>	
<b>Sud-Ouest</b>	<b>NDG – Westmount – Montréal-Ouest</b>
M. Samuel Bergeron	Mme Malaka Ackaoui
M. Daniel-Joseph Chapdelaine abs.	Mme Suzanne Barwick
M. Martin Lajeunesse abs.	Mme Virginia Elliot
M. Derek Robertson	M. Daniel Lambert abs.
Mme Viviane Rochon	M. Michael Mossop
Mme Clélia Sève abs.	Mme Jill Precesky
	Mme Brigitte Stock
<b>Ministère des Transports (MTQ)</b>	
Mme Sandra Sultana	Directrice générale des grands projets Turcot et du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine
Mme Candice Lospied	Directrice p.i. du projet Turcot
Mme Fanny Bissonnette	Conseillère en communication
<b><i>KPH Turcot (KPHT)</i></b>	
M. Olivier Beaulieu	Directeur de projet
<b><i>Ville de Montréal (VdM)</i></b>	
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de projet – projet Turcot
<b><i>Nationale</i></b>	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Vice-président principal et leader, Affaires publiques et acceptabilité sociale (animation de la rencontre)

## Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Une courte capsule vidéo, dans laquelle la ministre déléguée souligne le dernier comité et la participation des membres et des citoyens, est diffusée en début de rencontre.

## Présentation par le MTQ et KPH Turcot

Pour consulter la présentation faite lors du comité de bon voisinage, visitez la section [Comité de bon voisinage Sud-Ouest](#) ou la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web du projet Turcot.

## Période de questions

Demande s'il y aura un dalot pour les vélos dans les escaliers du secteur du boulevard Pullman. (Derek Robertson)

- MTQ : Ce n'est pas prévu aux aménagements. Par contre, la piste cyclable qui longe le boulevard Pullman permet de monter la côte sans avoir recours aux escaliers.

Demande ce qui est prévu pour limiter les graffitis, outre la plantation de vignes, et qui s'occupera de les nettoyer une fois le projet terminé. (Derek Robertson)

- MTQ : Le nettoyage est en cours, cela prend un certain temps vu la quantité de graffitis. Il n'y a pas de meilleure solution pour l'instant que la plantation des vignes. Il s'agit d'un problème récurrent qui revient après chaque nettoyage. Habituellement, le nettoyage est fait une fois par année, sauf pour les messages haineux qui sont retirés rapidement. Des vignes ont été plantées au pied de certains murs. Lorsque les plantations auront atteint leur maturité, elles permettront de limiter les graffitis.

Demande quand les lumières seront fonctionnelles sous les ponts d'étagement. (Derek Robertson)

- KPH Turcot : Ces travaux seront terminés prochainement, des délais de livraison ont retardé l'installation.

Demande à ce que la piste cyclable soit nettoyée afin de retirer les roches s'y trouvant. (Derek Robertson et Clélia Sève)

- Ville : Avec le printemps hâtif, le nettoyage est toujours en cours et n'est pas complété encore.

Demande si les murs antibruit près des rues Drake et De Roberval sont adéquats et s'il y aura un suivi sonore en septembre 2021. À quels endroits seront pris les relevés et où les résultats seront disponibles ? (Derek Robertson et Brigitte Stock)

- MTQ : Les murs ont été planifiés au début du projet. Des relevés sonores sont prévus à l'automne 2021, mais en raison de la pandémie, et du fait que la circulation est encore inhabituelle, des discussions sont en cours avec le ministère de l'Environnement (MELCC) afin de valider si ces tests peuvent être représentatifs ou s'ils doivent plutôt être repoussés au printemps 2022. Le projet de l'échangeur Turcot a été divisé en cinq secteurs comprenant des zones résidentielles. Au total, près de 150 relevés sonores de courte ou longue durée sont planifiés afin de vérifier si les niveaux sonores spécifiés au décret environnemental sont respectés et de valider l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place. Le rapport de suivi acoustique sera transmis au MELCC comme prévu au décret. Le rapport serait probablement disponible sur demande par l'entremise de la Loi d'accès à l'information.

Demande s'il va y avoir des ajustements concernant l'entrée de l'autoroute 15 en direction nord en provenance de la rue Saint-Jacques, car elle est dangereuse pour les piétons. (Derek Robertson et Malaka Ackaoui)

- MTQ et Ville : Ce tronçon relève désormais de la Ville et de l'Arrondissement. D'ailleurs, la Ville s'est déjà rendue sur les lieux et étudie en ce moment une alternative.
- KPH Turcot : De la signalisation et du marquage au sol seront ajoutés au cours de l'été.

Demande d'obtenir plus d'information au sujet du terrain acheté par la STM pour leurs chambres électriques. (Derek Robertson et un citoyen)

- MTQ : Cela ne relève pas du projet Turcot.
- STM : Le projet est encore en phase préliminaire. Nous ne sommes pas en mesure de fournir plus d'information sur le PAB (poste abaisseur). La STM s'engage à revenir auprès des citoyens lorsque plus d'information sera disponible. D'ici là, les questions peuvent être adressées à notre service à la clientèle au 514 STM-INFO ou sur [www.stm.info/fr/nous-joindre](http://www.stm.info/fr/nous-joindre).

Demande pourquoi le marquage au sol pour les piétons et les cyclistes est fait avec une peinture à base d'eau et non d'époxy comme c'est le cas sur le réseau routier. Le marquage serait plus résistant et ce serait plus écologique que de refaire le marquage fréquemment. (Derek Robertson)

- Ville : La peinture à base d'eau permet d'avoir de la flexibilité dans les interventions de marquage au fil des années, permettant de modifier la configuration des voies plus facilement, au besoin.

Demande à quel moment les vignes seront plantées au parc Selby. (Virginia Elliott)

- KPH Turcot : Elles ont été plantées, mais sont petites pour l'instant. Ça prend un certain temps avant que les vignes grimpent et soient visibles. KPH garantit et entretient les végétaux pour une période de 3 ans suivant la fin du projet Turcot. Les végétaux morts seront donc remplacés.
- MTQ : En ce qui concerne l'entretien au terme du projet, des discussions sont en cours avec la Ville de Westmount.

Demande si c'est suffisant de procéder au nettoyage des graffitis une fois par année. (Virginia Elliott)

Compte rendu de la rencontre n° 31 NDG/Westmount/Montréal-Ouest et n° 38 Sud-Ouest – 27 avril 2021

---

- MTQ : Il s'agit d'un problème récurrent qui revient après chaque nettoyage. Nettoyer plus fréquemment ne réglerait pas la situation, ce serait un travail à temps plein. La végétation demeure notre meilleure solution jusqu'à maintenant.
- KPH Turcot : Le lavage ne peut pas être effectué trop souvent, car le jet de pression utilisé pour enlever les graffitis tuerait les végétaux.

Demande si une voie d'accès à la falaise Saint-Jacques sera ouverte jusqu'à la rue Saint-Jacques. (Virginia Elliott)

- KPH Turcot : L'aménagement de la bande verte comprendra une entrée par le boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue et une autre, par le boulevard Pullman. Il n'y a pas de lien avec le réseau sur la rue Saint-Jacques.
- Ville : Dans le cadre du projet Turcot, la Ville de Montréal a demandé au Ministère la construction de trois chemins qui serviront uniquement à accéder à la falaise pour effectuer des travaux d'entretien, notamment pour récupérer des déchets. Le chemin auquel vous faites référence ne débouchera pas sur la rue.
- MTQ : La population est invitée à consulter la documentation relative à la bande verte disponible sur le site Web du [projet](#).

Demande des clarifications concernant le pont d'étagement de l'avenue Greene. Est-ce que les lampadaires seront les mêmes que ceux présentés en 2017 ? (Michael Mossop)

- KPH Turcot : Il y a eu un peu de modifications depuis 2017. Il n'y aura pas autant de lampadaires que sur le rendu architectural, puisque les luminaires prévus sous le pont donneront un résultat plus optimal en matière d'éclairage. Le type d'éclairage qui sera utilisé est de type tunnel. C'est un éclairage couramment utilisé et qui corrigera les zones d'ombres (le jour) et de noirceurs (la nuit). Les luminaires seront accrochés sous la structure du pont ce qui permet de préserver l'espace sous les trottoirs. Il y aura également quelques lampadaires décoratifs.

Demande si c'est possible qu'il y ait une entente avec la Ville de Westmount pour qu'elle nettoie les infrastructures plus fréquemment. (Michael Mossop)

- MTQ : L'enjeu demeure l'équilibre entre la santé des plantes, la fréquence d'entretien et le fait que chaque nettoyage enlève une partie de l'enduit anti-graffiti présent sur les murs. Les citoyennes et citoyens sont invités à en faire la demande à la Ville de Westmount.

Demande si les graffitis sur les jerseys de la route 136 seront retirés. (Michael Mossop)

- KPH Turcot : Pour les glissières de la route 136 en direction ouest, nous n'avons pas appliqué d'anti-graffiti. Cet enduit a été appliqué sur les unités de fondations et les murs de soutènement. Le nettoyage de ces jerseys, n'étant pas accessible au public et très peu visible, ne sera pas réalisé.

Demande s'il est prévu d'installer un grillage ou autre pour empêcher que les oiseaux et les petits animaux accèdent en dessous des structures. (Michael Mossop)

- MTQ : Aucune grille n'est installée sous les structures pour bloquer l'accès aux poutres et aux espaces ouverts où les oiseaux pourraient se percher. La pose de grillage nuirait à l'inspection et l'entretien futur des structures. Par contre, pour les structures composées de poutres-caissons qui comprennent un espace intérieur, toutes les petites ouvertures

(événements, drains) sont grillagées pour empêcher les oiseaux d'accéder à la structure. Le Ministère prendra en considération les possibilités d'utiliser d'autres méthodes que des grillages.

Demande un statut concernant l'aménagement du parc Selby. (Michael Mossop)

- MTQ : C'est la Ville de Westmount qui va aménager le parc. Le Ministère et la Ville se concerteront dans le cadre de l'aménagement du parc.

Demande s'il y a des arbres qui seront plantés au fond de l'avenue Brock Sud entre l'église et les condos. (Suzanne Barwick)

- MTQ : De l'ensemencement est prévu dans la zone mentionnée. Tout l'aménagement prévu dans le secteur se trouve dans l'autre partie entre le boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue et l'avenue Brock Sud (en face des édifices à condos). Une placette sera aménagée et une plantation d'environ 2 600 arbustes et 80 arbres sera réalisée à cet endroit.

Demande si l'aménagement au sud de l'avenue Brock Sud (de l'autre côté des voies ferrées) sera fait par le CN ou le MTQ. (Suzanne Barwick)

- MTQ : De l'autre côté des voies ferrées, le terrain appartient au CN mais sera ensemencé.

Demande si c'est possible de ne pas procéder à la coupe de gazon des talus dans le secteur Décarie. Il y a de nombreux bienfaits à les laisser pousser comme la réduction de la pollution. (Malaka Ackaoui)

- MTQ : Du côté du projet Turcot, il y a peu d'aménagement prévu dans ce corridor. La demande d'ajouter des plantations et la méthode d'entretien suggéré pourront être regardées par le Ministère après le projet Turcot. Les coordonnées d'une personne-ressource ont été données à Mme Ackaoui afin qu'elle relance sa demande à ce moment.

Demande si les bollards sur la rue De Courcelle (direction nord) peuvent être remplacés pour protéger les cyclistes du virage vers de la rue Saint-Jacques. Il faudrait peindre le virage en vert pour montrer qu'il s'agit d'une piste cyclable et inciter les automobilistes à regarder avant de tourner à droite. (Clélia Sève)

- Ville : Les bollards sont retirés avant l'hiver et réinstallés chaque printemps. Des ajouts seront effectués afin de réduire l'espacement.

Demande de repeindre et réparer la piste cyclable sur l'avenue de l'Église. (Clélia Sève)

- Ville : L'aménagement cyclable existant sur l'avenue de l'Église sera repeint cette année. En ce qui concerne l'état de la chaussée de l'avenue de l'Église, la Ville et l'Arrondissement consulteront les équipes concernées.

Demande de sécuriser l'intersection de la rue Saint-Patrick et de l'avenue de l'Église. Il faudrait réaménager l'espace pour que les cyclistes puissent traverser sécuritairement la rue Saint-Patrick et accéder directement à la piste cyclable sur l'avenue de l'Église. (Clélia Sève)

- KPH Turcot : La descente de la piste cyclable sera réaménagée et un escalier sera construit en remplacement de la descente avec une forte pente. Sur le côté de l'escalier,

il y aura un dalot pour permettre à un cycliste de descendre ou de monter son vélo lorsqu'il emprunte l'escalier.

Demande si la piste cyclable qui traversait le secteur de la rue Cabot entre le canal et la rue Angers a été refaite. Sinon, quand le sera-t-elle ? (Clélia Sève)

- Ville : La Ville de Montréal évalue la réintégration du lien cyclable de la rue Cabot en fonction des besoins et avec l'objectif d'optimiser le réseau cyclable du secteur.

Demande si des plantes indigènes et naturalisées intéressantes pour les pollinisateurs et la préservation de la biodiversité ont été privilégiées. (Clélia Sève)

- MTQ : Oui, des plantes indigènes et intéressantes pour les pollinisateurs ont été prévues, notamment : Amélanchier canadensis (amélanchier canadien), Aronia melanocarpa (aronie noire), Viburnum cassanoides (viorne cassinoïdes) et Rubus odoratus (ronce odorante).

Demande pourquoi les grandes instances continuent de semer du gazon. Elle a semé des plantes indigènes et naturalisées à la nouvelle saillie de trottoir au coin de la rue Saint-Patrick et de l'avenue de l'Église ainsi que sur le bord du canal à l'est du pont de l'autoroute. Elle souhaite que les deux grands espaces ne soient pas tondus afin de permettre à la biodiversité de s'établir. (Clélia Sève)

- MTQ : Pour le réseau autoroutier, les espaces engazonnés répondent à des normes de sécurité routière telles que les triangles de visibilité et le dégagement minimal en cas d'impact (objet fixe). De plus, dans les emprises du MTQ, des ensemencements pour les zones de reboisement et de prairie à entretien minimal ont été prévus pour diminuer les tontes et favoriser la reprise végétative ainsi que la biodiversité.
- Ville : Pour le réseau municipal, ce type de demande pourrait être formulé à la Ville et l'Arrondissement.

Demande si c'est possible de trouver une solution pour la piste cyclable de la rue De Courcelle. Les voitures se stationnent entre les bollards, car il manque de stationnement. La gestion des déchets se fait également dans la piste cyclable. Il a déjà eu des discussions avec la Ville à ce sujet, mais il attend toujours des réponses. (Samuel Bergeron)

- Ville : La distance entre les bollards est conforme. La sécurité policière a été accrue. La demande va être retournée du côté de l'arrondissement afin de trouver une solution au manque de stationnement. La Ville est en discussion avec l'arrondissement pour l'enjeu de la gestion des déchets.

Demande si le terrain au coin des rues Desnoyers et Saint-Jacques va être redonné à la Ville ou à l'arrondissement. Du côté ouest et est de la rue Desnoyers, tous les aménagements ont été retirés durant la construction. D'autres aménagements seront faits ? Quelles sont les intentions avec ce terrain ? (Samuel Bergeron)

- MTQ : En fait, l'aménagement de la ruelle Cazalais n'inclut pas le terrain à l'est de la rue Desnoyers. Il y a des discussions avec la Ville, mais ce n'était pas prévu dans le cadre du projet Turcot.
- Ville : Bien qu'il ne soit pas encore déterminé si le terrain sera transféré ou qui occupera le territoire, il y a une volonté de la Ville de répondre aux besoins de la communauté.



Demande si l'arbre planté par Frederick Back, qui est à la sortie du cul-de-sac de la rue Desnoyers, sera préservé. (Citoyen)

- MTQ et Ville : L'arbre de Frédéric Back a été déplacé et replanté lors de travaux précédents au bout de l'allée des Tanneries du côté de la rue De Courcelle. L'arbre sera conservé lors des travaux d'aménagement paysager de l'allée des Tanneries.

Demande concernant l'aménagement de l'allée des Tanneries, étant donné que des oiseaux sont actuellement en train de nicher, quelles précautions seront prises pour protéger les nids et les petits oiseaux pendant les travaux sur le site. (Citoyen)

- MTQ : Le contrat pour l'aménagement paysager de l'allée des Tanneries ne prévoit pas de mesure spécifique pour protéger les nids et les petits oiseaux pendant les travaux sur le site. Cependant, puisqu'il s'agit d'une petite coupe sélective d'arbres à réaliser, le Ministère compte envoyer un biologiste faire des observations et une évaluation de la situation avant ces travaux. Dans l'éventualité que certains arbres contiennent des nids, ils ne seront pas coupés avant la fin de la période de nidification.

Demande s'il est prévu dans l'aménagement de la ruelle Cazalais, incluant l'allée des motards, d'avoir au moins une source d'eau (idéalement trois), un accès à une prise électrique extérieure et un *shipping container* servant de remise/chalet. (Citoyen)

- MTQ : Une fontaine à boire est prévue au concept final de l'aménagement de la ruelle Cazalais. Les autres demandes n'en font pas partie. Le concept a été finalisé par le ministère des Transports, en collaboration avec l'arrondissement du Sud-Ouest et la Ville de Montréal, en prenant en considération les résultats de la consultation publique de février 2020 ainsi que les commentaires émis. Il est d'ailleurs possible de lire le rapport de suivi de cette consultation publique sur le site Web du [projet Turcot](#).
- Ville : Ce type de demande pourrait être formulé à la Ville et l'arrondissement.

Demande si les graffitis seront retirés sur les murs antibruit vitrés. (Citoyen)

- KPH Turcot : Oui, les graffitis seront retirés.

Demande si les arbres morts dans le secteur de la route 136 et de la rue de Richelieu seront remplacés cette année. (Citoyen)

- KPH Turcot : Ils seront remplacés cette année.

Demande quels sont les projets en ce qui a trait à l'espace sous le pont d'étagement entre les rues De Roberval et Cabot. Présentement, le terrain est en terre et génère beaucoup de poussière, car les camions s'y stationnent et circulent. (Citoyen)

- KPH Turcot : Ce terrain sert d'accès au chantier. Quand les travaux seront terminés, il va y avoir de l'ensemencement.

Demande s'il y a un plan d'aménagement pour le secteur de la rue Hadley/avenue de l'Église. (Citoyen)

- Ville : La population est invitée à consulter le [Plan de développement urbain, économique et social](#) (PDUÉS) pour connaître les orientations de ce secteur.



Demande à recevoir les plans d'ingénierie de la bande verte. (Citoyen)

- MTQ : Les citoyennes et les citoyens sont invités à faire une [demande d'accès à l'information](#). Le plan détaillé de la bande verte est disponible sur le [site Web Turcot](#).

Demande à ce que les comités de bon voisinage se poursuivent. (Citoyen)

- MTQ : Il n'y aura pas d'autre comité de bon voisinage puisque le projet tire à sa fin. Toutefois, le MTQ réitère être toujours disponible via les différents moyens de communication :
  - ❖ Site Web : [www.turcot.gouv.qc.ca](http://www.turcot.gouv.qc.ca)
  - ❖ Ligne téléphonique : 514 873-1372
  - ❖ Courriel : [turcot.commentaires@transport.gouv.qc.ca](mailto:turcot.commentaires@transport.gouv.qc.ca)

Demande ce qui se passe pour le projet de la dalle parc. (Citoyen)

- MTQ : C'est un projet de la Ville de Montréal après le projet Turcot.
- Ville : Une étude de faisabilité a permis de déterminer plusieurs scénarios. Des orientations sont à venir.

Demande si les pistes cycles seront remises en état dans le secteur Gadbois. (Citoyen)

- MTQ : Le MTQ collabore avec Parcs Canada pour remettre en état les pistes cyclables dans ce secteur.

Demande quelles sont les mesures d'entretien après le projet Turcot. (Citoyen)

- KPH Turcot : KPH garantit et entretient les végétaux pour une période de 3 ans suivant la fin du projet Turcot.
- MTQ et Ville : Par la suite, le MTQ et la Ville reprendront l'entretien.

Demande quelle est l'utilité des trois escaliers dans le secteur Pullman. (Citoyen)

- MTQ : Les escaliers relient le boulevard Pullman et la rue Saint-Jacques.

Demande un suivi au sujet du montant de 8,5 M\$ dans le cadre du PDUÉS. D'où proviennent les montants qu'ils restent à investir en aménagement ?

- Ville : Une portion du montant provient du MTQ. Le concept qui a été présenté était très préliminaire. Après les travaux du MTQ, la Ville prévoit de nouveaux aménagements dans ce secteur et la population sera consultée.

Demande pourquoi les murs de béton sont en tuiles et ne sont pas plats de manière à favoriser la participation d'artistes pour créer une murale. Ceci éviterait peut-être les graffitis. (Citoyen)

- KPH Turcot : Les murs homologués en béton sont dans un remblai, ce qui maximise la réutilisation des sols. Ce ne sont pas des tuiles, mais du béton architectural. Le rendu visuel est plus intéressant. Ce type de mur est résistant pour le nettoyage des graffitis.
- MTQ : Cette proposition de création de murales est prise en note.
- Ville : Dans le cadre de l'élaboration du Pôle Gadbois, il y aura un segment avec un mur plat pour y produire une murale près de l'école James Lyng.

Demande si les arbres sont plantés dans des sols contaminés. (Citoyen)

Compte rendu de la rencontre n° 31 NDG/Westmount/Montréal-Ouest et n° 38 Sud-Ouest – 27 avril 2021

---

- KPH Turcot : Les arbres ne sont pas plantés dans des sols contaminés, mais plutôt dans une terre végétale. Il y a un grand souci en lien avec la bonne santé des arbres et des végétaux.

Demande si d'autres aménagements sont prévus sous l'autoroute 15 près du chemin de la Côte-Saint-Paul et si la piste cyclable sera remise en état. Présentement, il y a un espace goudronné. (Citoyen)

- Ville : L'aménagement est temporaire et sera révisé dans le cadre du pôle Gadbois. L'aménagement final sera réalisé après la réalisation des travaux du chemin de la Côte-Saint-Paul. Quand les travaux seront terminés, il n'y aura plus de tournebride par exemple.
- KPH Turcot : L'asphaltage de la piste cyclable sera réalisé au cours des prochaines semaines.

Demande s'il y a une imputabilité du projet advenant que les structures n'aient pas la durabilité estimée au départ. (Citoyen)

- MTQ : La durée de vie prévue est de 75 ans et l'entretien sera fait dans le temps par le MTQ.

Le Ministère remercie grandement tous les membres et tous les participants qui ont participé au fil des années aux rencontres des comités de bon voisinage du projet Turcot. Vous avez su maintenir un dialogue nécessaire à la bonne marche du projet. Par vos actions, vos questions et votre participation, vous avez contribué à améliorer la qualité de vie de vos concitoyens.

Étant donné la nature des travaux qu'il reste à faire, il n'y aura pas de prochaines rencontres des comités de bon voisinage.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de [communiquer avec l'équipe du projet Turcot](#) et que vous pouvez avoir l'assurance que nous demeurons disponibles pour vous répondre.